



Représentation suisse à : Bruxelles	
Pays : Belgique	Date de la dernière mise à jour : 10.08.2020

Rapport économique 2019

0. RÉSUMÉ	1
1. PROBLÈMES ET ENJEUX ÉCONOMIQUES	2
2. ACCORDS ÉCONOMIQUES INTERNATIONAUX ET RÉGIONAUX	4
2.1. Politique commerciale, priorités du pays	
2.2. Perspectives pour la Suisse (potentiel de discrimination)	
3. COMMERCE EXTÉRIEUR	5
3.1. Evolution et perspectives générales	
3.2. Commerce bilatéral	
4. INVESTISSEMENTS DIRECTS	8
4.1. Evolution et perspectives générales	
4.2. Investissements bilatéraux	
5. PROMOTION COMMERCIALE, ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE	9
5.1. Instruments de la politique économique extérieure	
5.2. Intérêt de la Belgique pour la Suisse	
6. ANNEXES	11

0. Résumé

En dépit de l'environnement économique incertain, la phase d'expansion en cours depuis 2013 se prolonge également en 2019. Le **taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB)**¹ est demeuré à 1,4% (2018 : 1,5%), à un niveau proche de sa moyenne depuis 2014. Même si l'économie belge a été affectée par la détérioration de la conjoncture internationale, l'essoufflement y a été plus modéré que dans l'ensemble de la zone euro.

Le **déficit public de la Belgique** a atteint 1,9% du PIB en 2019. La **dette publique** a diminué de 0,9% pour s'établir à 99,1% du PIB. Si le déficit a été sensiblement réduit ces dernières années et si la dynamique de la dette s'est inversée depuis plusieurs années, le redressement des finances publiques n'est pas achevé et se complique davantage vu les circonstances actuelles.

Les mesures mises en place depuis 2016 pour stimuler la croissance économique (réduction des cotisations patronales, modération salariale, allongement des carrières, soutien de l'offre de travail par des réductions de la fiscalité) portent toujours leurs fruits et ont aidé à créer 74'000 emplois (+ 1,5%). Le **taux de chômage** n'a cessé de diminuer depuis la fin de 2015 et **s'est établi à 5,4%**. L'inflation s'est ralentie en 2019 et est revenue à 1,2%.

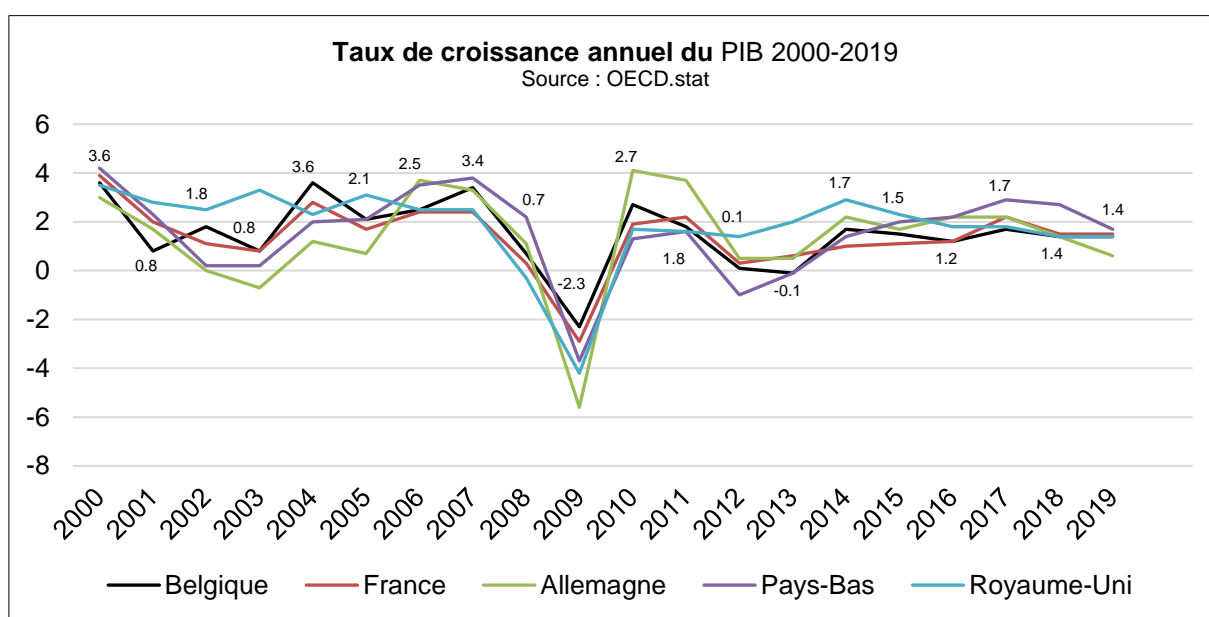
En plus des conséquences du COVID-19, le pays risquera également de pâtir du **Brexit**. L'Université de Leuven a publié une étude qui retient deux possibilités ; un soft Brexit, et un Brexit sans accord. Dans le premier cas, on peut s'attendre à une baisse de 0,6% du PIB et une perte de 10'000 emplois. Dans le second cas, la Belgique pourrait acter un recul de 2,3% du PIB et une perte de 42'000 emplois. L'étude relevait aussi que la Belgique serait l'un des pays les plus impactés par le Brexit.

L'insuffisance de l'offre de travail, la faible croissance de la productivité et la détérioration des infrastructures se traduisent par un faible potentiel de croissance.

La valeur du **commerce bilatéral des marchandises s'élève à 10,16 milliards de francs suisses**, ce qui correspond à une augmentation de 7,2% par rapport à 2018. La Belgique se trouve ainsi au 14^e rang du classement des principaux partenaires commerciaux de la Suisse. La balance commerciale des marchandises (CHF - 834 mio.) est pour la troisième année de suite favorable à la Belgique. Selon les chiffres provisoires de l'OCDE portant sur 2018², **le commerce bilatéral des services s'est soldé par un déficit de 2,5 milliards USD en défaveur de la Suisse**. La valeur du commerce bilatéral des services s'est établie à 12,02 milliards USD et la Suisse représentait 4,9% du commerce des services de la Belgique.

Selon la Banque Nationale de Belgique, **la Suisse est le 8^e investisseur étranger en Belgique** à la fin de 2018 (2017 : 9^e), avec un stock des investissements directs de 9,54 milliards d'euros.

La **pandémie de coronavirus** et les mesures de confinement ont de lourdes répercussions sur l'économie belge qui traverse une profonde récession.



¹ Les données et informations pour la préparation du présent rapport proviennent principalement des publications de la [Banque Nationale de Belgique](#) et du [Bureau fédéral du Plan](#).

² OECD, Statistiques de [OECD.stat](#) sur les échanges internationaux de services.

1. Problèmes et enjeux économiques

La Belgique (30'688 km², 11,49 millions d'habitants) occupe en 2019, selon le ranking de la World Bank **la 24^e place mondiale en termes du PIB nominal**, en ce qui concerne le **PIB/habitant**, elle se positionne à la **17^e position**. Dans le classement 2019 du WEF des pays les plus compétitifs, la Belgique se trouve à la 22^e place. Dans le classement « Compétitivité Mondiale 2019 » établi par l'IMD (International Institute for Management Development), la Belgique se trouve à la 25^e place sur un total de 63 pays. Le niveau de compétitivité de la Belgique s'est dégradé au cours des dernières années. Petite et ouverte, l'économie belge se doit d'être compétitive et diversifiée. Elle a également un haut niveau de productivité. Comme facteurs négatifs pouvant affecter l'attractivité de la Belgique sont mentionnés la rigidité des structures économiques, la politique fiscale et l'état des finances publiques.

1.1. Défis macroéconomiques

En dépit de l'environnement économique incertain, la phase d'expansion en cours depuis 2013 se prolonge. La croissance en volume du **PIB s'est établie à 1,4% en 2019**, après une augmentation de 1,5% en 2018. Même si l'économie belge a été affectée par la détérioration de la conjoncture internationale, l'essoufflement y a été plus modéré que dans l'ensemble de la zone euro. Le soutien à l'économie est venu de la demande intérieure, sous l'impulsion principalement des investissements des ménages et, dans une moindre mesure, des entreprises. La demande extérieure a joué un rôle majeur dans les répercussions sur l'économie belge. Après un tassement déjà prononcé l'année précédente, la croissance en volume des exportations de biens et de services a de nouveau reculé en 2019, revenant à 0,9% (2018 : 1,2%). **Les importations** ont ralenti plus fortement que les exportations, leur croissance **retombant à 1,1% en 2019** (2,1% en 2018). L'affaiblissement marqué des échanges extérieurs n'a exercé qu'un effet net limité sur l'évolution du PIB.

Selon le Rapport annuel de la Banque Nationale de la Belgique (BNB), les **créations d'emplois se sont chiffrées à 74'000 unités** (+ 1.5%), ce qui représente un accroissement supérieur à celui de l'année précédente (2018 : 59'000 ; 2017 : 65'000). Conjugée à l'augmentation des salaires, à la réduction d'impôt dans le cadre du tax shift (baisse des charges patronales, baisse des cotisations sociales) et à la diminution des prix de l'énergie, cette évolution s'est traduite par la plus forte augmentation du pouvoir d'achat depuis longtemps, à savoir 2,5% selon la BNB. Ainsi, le taux d'emploi – la proportion des personnes âgées de 20 à 64 ans qui occupent un emploi – est passé de 67,2% en 2015 à 70,5% en 2019. Ceci se reflète dans la diminution du **taux de chômage** depuis la fin de 2015. En 2019, celui-ci s'est établi à **5,4%** (2018 : 6,0%), soit un niveau qui n'avait jamais été observé depuis 1983 et qui demeure inférieur à la moyenne européenne. Sur le plan régional, les différences restent marquées : 7,1% en Wallonie, 3,4% en Flandre, 13% dans la région de Bruxelles-Capitale. L'expérience des dernières années montre que l'élargissement de l'offre de travail était accompagné d'une baisse du chômage.

La **pression fiscale sur les entreprises** a légèrement diminué mais reste parmi les plus élevée en Europe et dans le monde, selon l'étude « Paying Taxes 2020 » publiée par PWC et la Banque mondiale. Avec une charge fiscale de 55,4% en 2018, la Belgique reste le 3^e pays d'Europe quant à la pression fiscale sur les entreprises. Selon Eurostat, la Belgique était en 2018 le second pays à la fiscalité la plus élevée dans l'UE, juste derrière la France.

L'inflation s'est ralentie en 2019. L'augmentation des prix à la consommation enregistrée au cours des deux années précédentes a été légèrement plus élevée (2018 : 2,3%, 2017 : 2,2%), elle est revenue à **1,2% en 2019**. Le recul de l'inflation résulte de l'évolution des prix des composantes « énergie » et « produits alimentaires ». L'écart d'inflation totale par rapport aux trois principaux pays voisins, qui s'était déjà sensiblement réduit en 2018, a continué de s'amenuiser en 2019.

Le gouvernement belge continue de préparer le pays au **Brexit**. L'Université de Leuven a publié une étude qui retient deux possibilités ; un soft Brexit, et un Brexit sans accord. Dans le premier cas, une baisse de 0,6% du PIB et une perte de 10'000 emplois peuvent être attendues. Dans le second cas, la Belgique pourrait acter un recul de 2,3% du PIB et une perte de 42'000 emplois, soit l'équivalent de ce que l'économie belge crée en moyenne sur une année en termes nets. L'étude relevait aussi que la Belgique, avec l'Irlande et les Pays-Bas, serait l'un des pays les plus impactés par le Brexit. Les conséquences se feront principalement sentir en Flandre, qui produit environ 80% des exportations belges destinées au Royaume-Uni.

Le **déficit des pouvoirs publics belges a été de 1,9% du PIB**, en hausse par rapport à 2018 (0,7%) selon la Banque Nationale de la Belgique (BNB). La **dette publique** reste particulièrement élevée à 99,1% du PIB même si elle a diminué de 0,9% par rapport à l'année passée selon la BNB. Si le déficit a été sensiblement réduit ces dernières années et si la dynamique de la dette s'est inversée depuis plusieurs années (pic en 2014 avec 107,6%), le redressement des finances publiques n'est pas achevé.

Atteindre l'équilibre budgétaire est indispensable pour réduire davantage la dette publique, qui reste l'une des plus élevées de la zone euro.

1.2. Autres défis

Plusieurs autres défis de taille subsistent pour l'économie belge : réaliser une croissance économique plus élevée, renforcer la position belge sur le marché mondial, relever le niveau des investissements publics, s'orienter vers une économie plus innovante grâce à une meilleure valorisation de la R&D, renforcer l'offre de travail, déplacer des ressources des activités moins productives vers les plus productives, améliorer la qualité de l'infrastructure, remédier à la congestion du trafic et réaliser la transition vers une économie plus durable.

L'insuffisance de l'offre de travail, la faible croissance de la productivité et la détérioration des infrastructures se traduisent par un faible potentiel de croissance.

L'investissement public a indubitablement son rôle à jouer dans la modernisation des infrastructures ou dans la mise en œuvre de la transition vers une économie climatiquement neutre. La Belgique souffre d'un retard qui a des répercussions visibles sur l'état de plusieurs infrastructures. Les infrastructures liées aux services de logistique commerciale restent appréciées en Belgique, mais elles ne progressent pas comme dans les pays voisins. Au vu de ces évolutions, le Gouvernement a résumé les priorités d'investissements dans un **Pacte national pour les investissements stratégiques**. Le Pacte est une initiative visant à fédérer tous les acteurs de l'investissement en Belgique autour d'une vision commune à l'horizon 2030. Le Comité stratégique a identifié entre 144 et 155 milliards d'euros d'investissement nécessaires d'ici 2030. Ces investissements sont répartis dans six domaines prioritaires : **Numérique, Cybersécurité, Enseignement, Soins de santé, Energie, Mobilité**. En 2019, de premiers investissements ont été réalisés surtout dans les domaines de la mobilité, de la santé et du numérique.

Le port d'Anvers enregistre une 7^e année record d'affilée grâce à une croissance de 1,3% en 2019, pour un transbordement total de 238 millions de tonnes cargo. La croissance est principalement due au transbordement de containers et au vrac sec. La part de marché d'Anvers dans le trafic conteneur européen est également en hausse, ce qui permet à Anvers de conforter sa deuxième place derrière le port de Rotterdam.

La **place diamantaire** d'Anvers a échangé pour un total de 37 mia. de dollars de diamants bruts et taillés, soit 20% de moins que l'année précédente, selon le rapport annuel de l'organisation sectorielle AWDC (Antwerp World Diamond Centre).

1.3. COVID-19

En tant que **petite économie ouverte**, la Belgique n'échappe évidemment pas aux conséquences du virus. L'économie belge est fortement intégrée dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, qui ont été perturbées par l'apparition du virus. Les principaux partenaires commerciaux de la Belgique semblent également très vulnérables, ce qui accentue l'effet négatif sur l'économie belge.

De nombreux secteurs de la production industrielle, mais également le commerce de détail et tout le secteur des services sont lourdement touchés par les conséquences directes ou indirectes du Covid-19. De nombreuses entreprises enregistrent une baisse de leur chiffre d'affaires et doivent faire face à de graves problèmes de liquidité. Pour venir en aide aux acteurs économiques, le gouvernement fédéral a approuvé un plan de protection économique et sociale dans le cadre de la crise du coronavirus, avec des mesures qui se solderont par un **effort budgétaire total de 8 à 10 milliards d'euros pour 2020**. Entre autres mesures, ce plan permet aux entreprises touchées de mettre leurs salariés en chômage temporaire. Le plan du gouvernement prévoit en outre des modalités d'étalement, de report ou de dispense de paiement des cotisations sociales et divers impôts et taxes³. De leur côté, les gouvernements régionaux ont annoncé une prime de nuisance pour les entreprises et les indépendants touchés par une fermeture. Les montants (entre 3'000 et 5'000 €) et les critères d'attribution varient d'une Région à l'autre.

Une autre mesure de soutien importante est la **garantie de 50 milliards d'euros offerte par l'Etat fédéral** pour couvrir les prêts bancaires. Elle devrait permettre aux entreprises d'emprunter jusqu'à 500 milliards d'euros. Fait notable, les entreprises liées à des paradis fiscaux, via un actionnaire ou une filiale, seront exclues de l'aide publique. Pour recourir au soutien de l'Etat, les entreprises ne doivent pas distribuer de dividende cette année, ne peuvent pas racheter d'actions propres et ne peuvent pas procéder à une réduction de capital.

Quelque 30% des **PME** belges pourraient ne pas survivre à la crise du Covid, selon une analyse de la banque Belfius. Selon celle-ci, 20% des PME présentaient avant la crise une liquidité insuffisante, qui menaçait déjà leur survie à très court terme.

³ [Les détails concernant les mesures du plan fédéral](#)

L'Agence de la dette a publié un nouveau plan de financement pour l'année 2020 qui prévoit des besoins bruts de financement de 51,87 milliards d'euros alors qu'ils étaient précédemment estimés à 31,46 milliards d'euros, soit une hausse de 20 milliards d'euros pour faire face à la crise. L'agence de notation financière Fitch a ainsi revu à la baisse les perspectives pour la Belgique (AA- est maintenue, mais la perspective passe de stable à négative).

Le PIB a reculé de 3,6% au premier trimestre 2020 par rapport au trimestre précédent. Comparé à la période correspondante de l'année d'avant, le PIB a baissé de 2,5%, annonce la Banque nationale. Le COVID-19 s'est clairement manifesté sur la demande intérieure, qui a considérablement fléchi. Les ménages ont réduit de 6,5% leurs dépenses de consommation. Les dépenses touristiques se sont nettement repliées, tout comme les achats de biens durables, au sein desquels ceux de voitures ont enregistré un fort ralentissement. Le Bureau fédéral du Plan s'attend à une **inflation de 0,8% en 2020**.

Sur une base annuelle, l'économie belge devrait enregistrer en **2020 sa plus forte contraction depuis la seconde guerre mondiale (-10,6%)** ; elle renouerait ensuite avec une croissance de 8,2% en 2021. Encore empreintes de beaucoup de prudences, ces projections sombres mettent également en exergue un **déficit de 47,5 milliards d'euros, soit 11,1% du PIB**. Selon les projections du Bureau fédéral du Plan, le déficit sera toujours de 5% en 2025 et la dette de 120% du PIB. La Belgique était dans le viseur de la Commission avant la crise, mais ne doit pas craindre d'être visée sitôt pour une procédure en déficit excessif par rapport au critère de la dette : les règles budgétaires de l'UE sont suspendues *sine die*. L'affaiblissement notable des finances publiques belges, déjà bien plombées avant la crise, devra donc être très rapidement (et partiellement) contrecarré par le plan de relance actuellement en discussion entre les différents partis politiques. Sur le front de l'emploi, depuis l'annonce des mesures de confinement, de nombreux jobs ont été perdus (-37'000 au deuxième trimestre), durant le deuxième semestre, la perte d'emplois devrait substantiellement s'accroître (-106'000).

2. Accords économiques internationaux et régionaux

2.1. Politique commerciale, priorités du pays

La **conduite de la politique commerciale est complexe** en raison de la **structure fédérale** de la Belgique. Chacune des trois Régions (Flandre, Wallonie et Bruxelles-Capitale) est compétente, en vertu du principe « *in foro interno, in foro externo* », en matière de politique économique, tant sur le plan intérieur que dans ses dimensions internationales.

Chacune des trois Régions dispose d'une **agence de promotion** des exportations et des investissements. La Flandre entend se maintenir en tête, alors que la Wallonie et Bruxelles-Capitale déploient des efforts pour développer leurs économies.

En 2019, le Roi Philippe a effectué une **visite d'Etat en Corée du Sud** et une autre au **Luxembourg**. Il a été accompagné des ministres fédéraux et régionaux ainsi que par un nombre important de chefs d'entreprise venant du pays entier. La Princesse Astrid a, pour sa part, présidé deux **missions économiques en 2019** : une au **Mexique** et l'autre en **Chine** (la plus grande mission jamais organisée avec plus de 600 participants). Le choix des destinations de ces missions est opéré par le Bureau fédéral du Plan, qui est notamment chargé de veiller à la compétitivité internationale de l'économie belge.

Les **Régions**⁴ ont placé leurs attachés économiques et commerciaux dans beaucoup de pays du monde (dont un, pour la Flandre, à Zurich, et un autre, pour la Wallonie, à Genève). Elles ne doivent pas coordonner leurs actions avec celles des autorités fédérales et développent donc leurs propres politiques économiques extérieures. Il arrive cependant que des missions soient organisées conjointement par deux ou trois Régions. En 2019, de telles visites ont eu lieu, entre autres, au Maroc, au Kenya/Ouganda, et en Finlande/Norvège. Souvent, on trouve les trois Régions réunies sur un stand collectif aux importantes foires.

En matière d'**accords internationaux** conclus par la Belgique, on relève la signature, le 14 avril 2019, d'un protocole modifiant la convention entre la Belgique et l'Irlande en vue d'éviter la double imposition et l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu. Une convention avec le Japon tendant à éviter la double imposition en matière d'impôts sur le revenu et à prévenir l'évasion fiscale est entrée en vigueur en 2019.

2.2. Perspectives pour la Suisse (potentiel de discrimination)

Les **accords bilatéraux conclus entre l'UE et ses Etats membres et la Suisse** servent de cadre et

⁴ Les détails des actions des trois Régions peuvent être trouvés sur leurs sites internet : [Brussels Invest and Export](#), [Wallonie](#), [Flandre](#)

fournissent nombre de règles applicables aux relations commerciales entre la Belgique et la Suisse. Ils assurent une large égalité de traitement entre les entreprises suisses et belges.

3. Commerce Extérieur

3.1. Evolution et perspectives générales

3.1.1. Commerce des marchandises⁵

La Belgique est **une économie très ouverte**. Ceci est dû, entre autres, à sa position au cœur de l'Europe. Selon l'OMC⁶, la Belgique se trouve parmi les plus grands exportateurs (13^e en 2019 avec 2,4% de part du marché) et importateurs (14^e en 2019 avec 2,2% de part du marché) de marchandises au monde.

Les exportations ont progressé légèrement (€ 397,5 milliards ; + 0,2 %) et **les importations** (€ 380,9 milliards ; -1 %) ont diminué par rapport à 2018 (voir Annexe 3). La balance commerciale a ainsi un solde positif avec € 16,5 milliards (2018 : 11,6). La croissance relativement faible des exportations de biens peut en partie s'expliquer par le type de biens que la Belgique échange avec le reste du monde. La structure des exportations de la Belgique révèle que, par rapport à certains de ses pays voisins, elle est sous-spécialisée dans des catégories de produits qui génèrent une forte croissance et surspécialisée dans une série de segments de produits qui ne génèrent pas les mêmes gains.

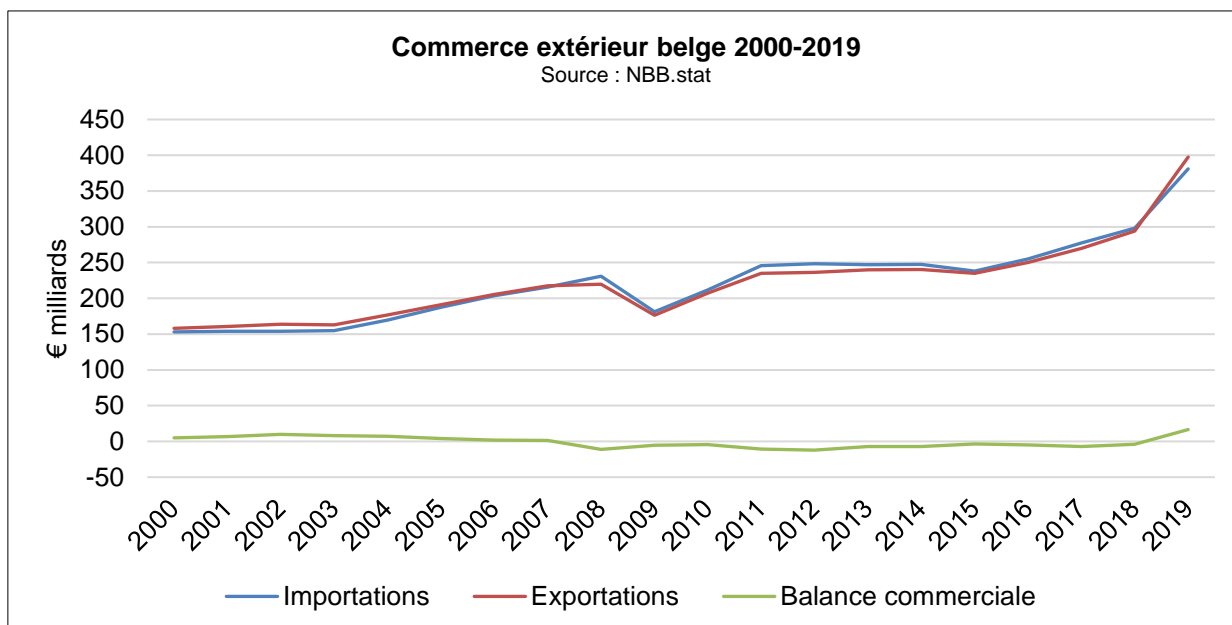
Au-delà des exportations de marchandises, il est tout aussi important de tenir compte des importations, car la balance commerciale à destination et en provenance d'autres pays contribue directement à soutenir ou à freiner la croissance de l'économie belge. Le fait que la Belgique affiche traditionnellement un excédent commercial signifie que les échanges de marchandises contribuent positivement à la croissance économique.

Selon les statistiques de la [Banque Nationale de la Belgique \(BNB\)](#), les **principaux postes d'exportation** sont les produits des industries chimiques ou connexes (25,1%), le matériel de transport (12,8%), les machines et appareils (10,5%), les produits minéraux (9,6%) et les matières plastiques et caoutchouc (7,6%). Les **principales importations** sont les produits des industries chimiques ou connexes (22,6%), le matériel de transport (13,6%), les machines et appareils (13,1%), les produits minéraux (13,0%) et les métaux communs (6,8%).

Selon la même source, la valeur du **commerce avec l'UE** représente 68,5% de l'ensemble des échanges de marchandises. Celle du commerce avec les trois partenaires commerciaux traditionnellement les plus importants de la Belgique (les Pays-Bas, l'Allemagne et la France) équivaut à 42,2% de tout le commerce de la Belgique. La part de **l'Asie** est globalement de 12,1%. Parmi les partenaires commerciaux asiatiques, la Chine garde la première place avec 3,1%, suivie par le Japon avec 1,9% et l'Inde avec 1,5%. La part de **l'Amérique** s'élève globalement à 9,9%, dont les **Etats-Unis** avec 6,9%. La part de la **Suisse** au commerce bilatéral de la Belgique s'élève à 1,9% (2018 : 1,5%).

⁵ Entre 2018 et 2019, la modalité dont les chiffres sont publiés a changé. Depuis 2019, la Banque Nationale publie les chiffres détaillés uniquement au concept communautaire, car les résultats sont comparables aux publications de l'Union européenne. Le concept communautaire enregistre tous les biens qui passent la frontière, à l'exclusion du commerce de transit. Le concept national ne tient pas compte des opérations réalisées par des non-résidents.

⁶ [Belgian Foreign Trade Agency](#)



3.1.2. Commerce des services

Le caractère très ouvert de l'économie belge se montre également au niveau des services. **Les exportations des services belges** ont, selon les statistiques de la Banque Nationale de la Belgique atteint une valeur de 107,95 milliards d'euros en 2019, ce qui représente une hausse par rapport à 2018 (€ 104,69 milliards). Les **importations des services** en Belgique ont atteint une valeur de 107,48 milliards d'euros, ce qui signifie une diminution par rapport à 2018 (€ 104,73 milliards).

La **balance des services** se solde par un excédent de € 470 mio. (2018 : déficit € 31 mio.).

Les cinq **principaux postes** sont :

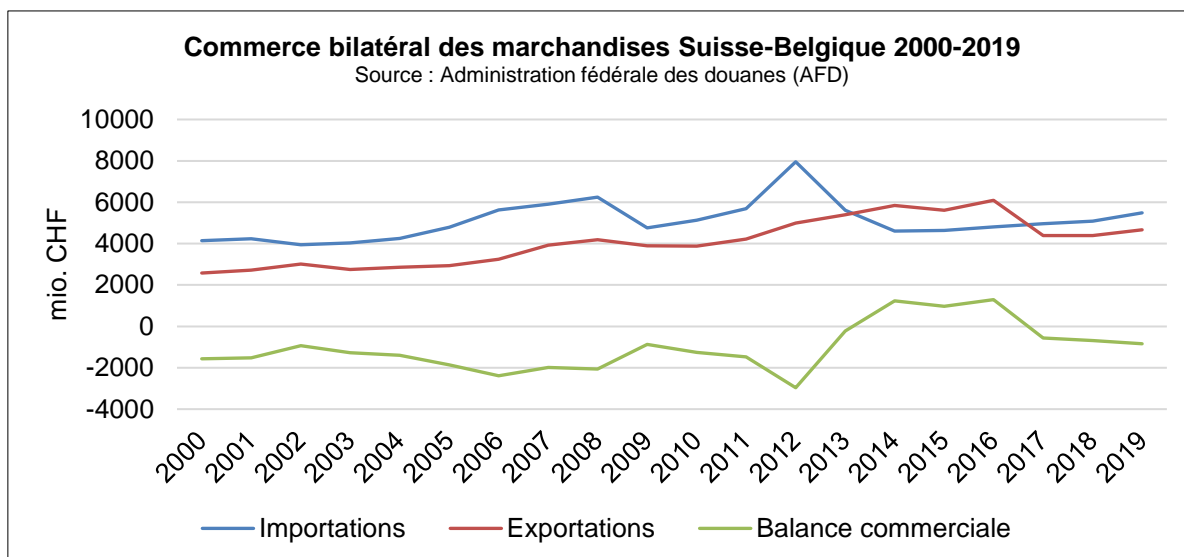
	2019 (mio. d'euros)		
	Exportations	Importations	Balance
Total	107'956	107'486	470
Autres services aux entreprises	38'459 (35,6%)	37'463 (34,8%)	996
Transport	21'825 (20,2%)	23'768 (22,1%)	-1'943
Communication, informatique et information	12'596 (11,6%)	9'131 (8,5%)	3'438
Voyages	7'939 (7,3%)	16'644 (15,4%)	-8'705
Services financiers	7'580 (7,0%)	5'896 (5,4%)	1'684

3.2. Commerce bilatéral

La **balance commerciale des marchandises** (CHF - 834 mio.) est pour la troisième année de suite favorable à la Belgique.

3.2.1. En général

Selon les statistiques de l'Administration fédérale des douanes (AFD), la valeur du commerce bilatéral des marchandises s'élève à 10,16 milliards de francs suisses en 2019 (2018 : CHF 9,47 milliards). Cela correspond à une augmentation de 7,2%. La **Belgique** se trouve ainsi au **14^e rang** du classement des principaux partenaires commerciaux de la Suisse.



La valeur des **exportations** de marchandises suisses vers la Belgique a atteint 4,66 milliards de francs, ce qui correspond à une augmentation de 6,1% (1,5% du total des exportations suisses). La Belgique est la 14^e destination de nos exportations et la Suisse est le 11^e fournisseur de la Belgique. Selon les statistiques de [l'AFD](#), les produits pharmaceutiques et chimiques restent le secteur le plus important (part : 48%) devant celui des instruments de précision (part : 20%) et des machines (part : 8%).

La valeur des **importations** des marchandises belges en Suisse a atteint 5,49 milliards de francs, ce qui représente une croissance de 8,1% (2,0% du total des importations suisses). Cela place la Belgique au 13^e rang de nos fournisseurs et la Suisse est la 13^e destination des exportations belges. Les principales marchandises importées de la Belgique ont été les pierres et métaux précieux, bijouterie (part : 34%), les produits chimiques et pharmaceutiques (part : 19%) et les produits énergétiques (part : 12%).

Selon les chiffres provisoires de l'OCDE portant sur 2018⁷, le **commerce bilatéral des services** entre la Suisse et la Belgique⁸ s'est soldé par un déficit de 2,5 milliards USD en défaveur de la Suisse. La valeur du commerce bilatéral des services s'est établie à 12,02 milliards USD et la Suisse représentait 4,9% du commerce des services de la Belgique.

Les **ports maritimes belges** (Anvers, Gand, Zeebrugues) sont d'importants points de transit pour le commerce extérieur suisse (Anvers, p.ex., pour le commerce des diamants ou les produits pharmaceutiques) ainsi que des centres d'activités pour des sociétés suisses de services.

3.2.2. COVID-19

Le commerce extérieur de la Belgique est essentiellement orienté vers l'intra-UE, en particulier vers l'Allemagne, la France et les Pays-Bas. Cependant, **l'Italie**, un des pays européens le plus durement touché par la crise sanitaire, constitue aussi un partenaire commercial important. La forte intégration de l'économie belge dans les chaînes de valeur mondiales est également à l'origine d'un effet en cascade: lorsque l'expansion de l'activité économique ralentit dans une région du monde, elle se fait également ressentir en Belgique.

Avril 2020 a été le premier mois complet durant lequel l'incidence du COVID-19 et des mesures adoptées pour y faire face a été ressentie. Il a été marqué par une chute historique (-28,0%) des exportations et par une diminution encore plus forte (-29,7%) des importations par rapport à avril 2019. Une première estimation provisoire pour mai 2020 fait état d'une baisse presque aussi sévère tant des exportations (-24,0%) que des importations (-25,4%). Comparativement aux 26 autres États membres de l'UE, les chiffres de la Belgique se situent approximativement sur la médiane : la moitié des autres États membres sont plus gravement touchés, tandis que l'autre moitié s'en sort mieux.

Pour les mois allant de mars à mai 2020, la moyenne trimestrielle de la valeur des exportations de biens de la Belgique a régressé de 19,1% par rapport à la période correspondante de 2019, tandis que les importations ont perdu 21,1%. Durant cette période, le commerce extérieur s'est donc réduit d'un cinquième par rapport à la période correspondante de 2019.

⁷ OECD, [Statistiques de OCDE.stat sur les échanges internationaux de services](#)

⁸ Données 2019 pas encore disponibles.

4. Investissements directs

4.1. Evolution et perspectives générales

La Belgique dispose de nombreux **atouts** pour attirer des investisseurs étrangers : sa situation centrale dans une des régions les plus riches du monde, la présence des institutions européennes et de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN), ses aéroports internationaux, ses ports maritimes et le réseau de navigation fluviale qui représentent d'importants axes de communication, sa population active bien formée et multilingue, sa qualité de vie élevée. Les firmes établies en Belgique peuvent facilement atteindre 200 millions de consommateurs dans un rayon de 500 kilomètres. Le vieillissement et la saturation chronique de certaines voies de transport, notamment le rail et la route, peuvent cependant constituer un frein à l'activité économique et décourager certains investisseurs.

Pour stimuler la compétitivité du pays, le gouvernement a décidé de baisser le **taux d'imposition des sociétés** de 33 à 29% en 2018 et à 25% en 2020. La moyenne de l'UE est de 21,86%.

La **position concurrentielle de la Belgique** en comparaison internationale a gagné sur certains points, mais a perdu sur d'autres. Selon l'analyse « Ease of Doing Business » de la Banque mondiale – qui compare le climat des affaires de 190 pays – la Belgique se maintient à la 46^e place. Elle figure à la 25^e position (2019 : 27^e) du classement annuel de compétitivité de l'IMD (Institut for Management Development) et en 14^e position du classement « World Talent Ranking » du même institut (2018 : 11^e). Selon l'Indice mondial de l'innovation 2018 réalisé par l'Organisation mondiale de la Propriété intellectuelle (OMPI), la Belgique a pu gagner une place et se trouve maintenant en 24^e position (2018: 25^e).

Selon les statistiques belges (données de la BNB, voir Annexe 5), le capital des investissements directs étrangers s'est porté fin 2018 à 476,56 milliards d'euros (2017 : € 495,34 milliards, 2016 : € 523,30 milliards), en diminution de 5,5% par rapport à l'année précédente (2017 : -5,3%, 2016 : - 6,7%). En 2018, les cinq investisseurs étrangers les plus importants ont été la France, les Pays-Bas, le Luxembourg, l'Allemagne et les Etats-Unis comme déjà l'année précédente.

Selon le « Baromètre de l'Attractivité belge » de Ernst & Young, en 2019, la Belgique est restée un pays attractif pour les investisseurs étrangers. Elle a accueilli **267 projets d'investissements (-4%)** directs étrangers, qui ont permis de **créer 5'401 emplois**. La Belgique maintient ainsi sa place dans **les 5 premiers pays européens** qui attirent le plus d'investissements étrangers. Parmi les 267 projets, 197 sont des projets totalement nouveaux, alors que les autres sont des extensions de projets existants. Le secteur des services aux entreprises reste le plus important et le secteur des transports reste le principal pourvoyeur d'emplois. En termes de chiffres par région, il existe une grande différence entre la réalité et la perception. En matière de chiffres d'investissements réels, la Wallonie et Bruxelles ne se sont jamais si bien portées, avec respectivement 64 et 76 projets d'investissement en 2019, soit une hausse de 33% pour la Wallonie et de 25% pour Bruxelles. En dépit d'une régression de 25% par rapport à 2018, la Flandre demeure la région qui attire le plus d'investissements étrangers en Belgique. Le tableau est radicalement différent si l'on s'intéresse aux chiffres de l'enquête qui sonde la perception. Ceux-ci montrent que la Flandre a renforcé sa position de région la plus attractive en Belgique (50% en 2020 contre 40% en 2019), alors que Bruxelles reste à la deuxième place (31% en 2020 contre 39% en 2019) et que la Wallonie dégringole. Les États-Unis restent le premier pays à investir en Belgique avec 45 des 267 projets lancés. La France se classe en 2^e position (42 projets) et le Royaume-Uni à la 3^e (34 projets). Le nombre de projets d'investissement du Royaume-Uni en Belgique reste élevé, conséquence possible du Brexit. La Suisse se classe 7^e avec 7 projets.

Nombre de projets d'investissements étrangers en Belgique

	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2018 vs 2019
Flandre	64	108	74	80	110	121	141	105	134	169	127	- 25%
Wallonie	57	31	39	52	36	56	41	48	44	48	64	+ 33%
Bruxelles	25	20	40	37	29	21	29	47	37	61	76	+ 25%
Belgique	146	159	153	169	175	198	211	200	215	278	267	-4%

Source: EY European Investment Monitor (EIM), 2020

4.2. Investissements bilatéraux

Selon les statistiques belges (BNB), la **Suisse est le 8^e investisseur étranger en Belgique à la fin de 2018** (2017 : 9^e, 2016 : 9^e). Le stock des investissements directs suisses en Belgique s'est élevé à 9,54 milliards d'euros (2% du total des investissements en Belgique). Cela signifie une diminution de 12,3%, comme les années précédentes (2017 : - 18,3%, 2016 : - 29,7%).

4.2.1. En général

Les statistiques suisses (BNS) indiquent un **stock d'investissements directs** suisses en Belgique de **9,64 milliards de francs en 2018**. Cela représente une diminution par rapport à 2017 quand le stock atteignait une valeur de 13,10 milliards de francs (2016 : CHF 15,73 milliards, 2015 : CHF 14,82 milliards).

Selon les données de la BNS, les investissements directs suisses en Belgique ont représenté 0,7% de l'ensemble des investissements directs suisses à l'étranger. Pour ce qui est du **personnel employé** en Belgique par les entreprises suisses, on dénombre 19'428 personnes en 2018 (2017 : 18'233, 2016 : 16'823). Le nombre des personnes employées en Suisse par des entreprises belges est de 2'889 en 2018 (2017 : 2'787, 2016 : 2'878).

Selon la BNS, le stock des **investissements directs belges en Suisse** est passé de 5,03 milliards de francs (2017) à 3,67 milliards de francs en 2018. Il a ainsi représenté 0,3% de l'ensemble des investissements directs étrangers en Suisse (2017 : 0,4%, 2016 : 0,4%). Le flux des capitaux était de - 1'078 millions de francs en 2018 (2017 : CHF - 1'095, 2016 : -1'109 millions). Selon la BNB, la Suisse se trouve à la 12^e place (2017 : 14^e, 2016 : 14^e) des destinations des investissements belges à l'étranger. Ceux-ci sont allés, avant tout, vers les Pays-Bas, le Luxembourg, le Royaume-Uni, la France et les Etats-Unis. Cela dit, la Suisse reste intéressante pour les acteurs économiques belges en raison de son pouvoir d'achat élevé et de l'importance que les Suisses attachent à des produits et services de qualité. Les infrastructures, le haut degré de formation des travailleurs, la grande qualité de vie et les conditions-cadre financières avantageuses constituent d'autres atouts de la Suisse.

4.2.2. COVID-19

Du fait des perturbations liées à la pandémie de COVID-19, les entreprises vont chercher à réduire les risques pour leurs chaînes d'approvisionnement en étendant leurs options logistiques. Alors que la situation de la Belgique devrait lui permettre de rester un pôle majeur en Europe, l'amélioration de son infrastructure de transport prendra de plus en plus d'importance. La crise du COVID-19 ne fait qu'ajouter aux inquiétudes : au niveau européen, 9 entreprises sur 10 prévoient de réduire, postposer ou annuler leurs projets d'investissement. Les différents gouvernements de la Belgique devront plus que jamais adopter des mesures fortes s'ils veulent continuer à attirer des investisseurs étrangers. L'accent doit être mis sur la mobilité, les compétences numériques, l'infrastructure, l'impôt des sociétés et les technologies vertes.

5. Promotion commerciale, économique et touristique

5.1. Instruments de la politique économique extérieure

Les agences de promotion économique suisse établies en Belgique sont Suisse Tourisme et « Switzerland Cheese Marketing ». S'y ajoutent Economiesuisse, Swisscore et des études, bureaux ou cabinets d'avocats dont l'attention va principalement aux institutions européennes sises à Bruxelles.

La Chambre de Commerce Suisse pour la Belgique et le Grand-Duché de Luxembourg avec siège à Bruxelles réunit des personnes intéressées à mettre en valeur les relations avec la Suisse ainsi que des sociétés établies en Belgique et au Luxembourg. Elle organise notamment une dizaine d'événements par an. Ces événements s'inscrivent soit dans un contexte européen, soit dans une perspective bilatérale. La Chambre de commerce publie également une revue annuelle. L'édition 2019 était consacrée au Développement durable. Il existe aussi un « Business-Club Belgo-Luxembourgeois » avec siège à Sion, qui organise de temps en temps des événements en Belgique.

La collaboration entre « Switzerland Global Enterprise » (S-GE) et l'Ambassade pour l'expansion des relations commerciales se limite à des prestations de base et des mandats sporadiques. En ce qui concerne la promotion de la Suisse en tant que lieu d'investissement, la Belgique n'est pas un pays prioritaire pour S-GE. L'Ambassade reçoit de temps à autre des demandes de PME belges qui manifestent un intérêt d'exporter vers la Suisse ou d'y ouvrir une filiale.

L'Ambassade a organisé au début de 2020 un événement conjointement avec **Flanders Investment and Trade**. Le public cible était les CEO des entreprises suisses déjà installées en Flandre. Un spécialiste de la Fiscalité belge a donné un bref aperçu des mesures fiscales pour les entreprises, qui a été très apprécié par les entrepreneurs.

Lors des visites qu'elle effectue l'Ambassade dans les provinces et villes belges, elle veille à sensibiliser ses interlocuteurs aux compétences des industries de notre pays.

5.2. Intérêt de la Belgique pour la Suisse

La Belgique est un pays industrialisé dont nombre d'habitants ont un niveau de vie élevé et un pouvoir d'achat important. La Suisse y bénéficie d'une bonne image, notamment sur les plans **touristique et culturel**. La Suisse garde néanmoins l'image d'un pays cher en comparaison des concurrents directs de la région alpine.

En matière de tourisme, en 2019, environ **636'500 nuitées ont été générées par des clients belges** dans des hôtels et maisons de cure, ce qui représente une croissance de 4,3% par rapport à 2018. La Belgique occupe la 9e place (après les Pays-Bas, devant l'Espagne) quant aux nuitées dans les hôtels et maisons de cure ; elle représente 2,9% du nombre total de nuitées des clients étrangers. En réalité, le nombre des nuitées belges en Suisse est bien plus élevé que celui figurant dans les statistiques de l'hébergement touristique de l'Office fédéral de la statistique. Il faut aussi tenir compte des séjours en parahôtellerie, des camps de vacances, des traditionnelles classes de neige et des maisons de vacances qui ont généré en 2019 environ 310'000 nuitées en plus. La répartition par saison est très équilibrée avec 50% pour l'hiver et 50% pour l'été.

Les Belges aiment la Suisse avant tout pour sa nature intacte et les imposants paysages montagneux, ainsi que les activités de plein air (randonnées, cyclisme, sports d'hiver qui peuvent y être pratiqués) ainsi que sa diversité culturelle et gastronomique. Ils apprécient également le vaste réseau de transports en commun, notamment les trains panoramiques. Les Belges sont des clients loyaux, plus de 50% d'entre eux ont déjà passé plus de six fois des vacances en Suisse. Les régions préférées sont le Valais, Berne, les Grisons, la région du lac Léman et Genève.

Suisse Tourisme (avec un bureau à Bruxelles) accorde une attention particulière aux organisations internationales basées en Belgique afin d'attirer l'attention sur l'offre étendue de la Suisse en matière **d'hébergement de conférences et de séminaires** et de générer des nuitées dans ce secteur prometteur.

Avec plusieurs hôtels en Suisse, Intersoc (Mutualité chrétienne) reste un partenaire très important pour Suisse Tourisme Belgique.

Les sociétés Brussels Airlines, Swiss et Easyjet desservent Genève et Bâle au départ de Bruxelles alors que Swiss et Brussels Airlines (Codeshare) assurent la liaison avec Zurich.

Les développements politiques en Suisse en matière d'**environnement**, de **transports** et d'**énergie** sont observés avec intérêt par les médias belges. Il en va de même des activités des entreprises suisses. La Suisse jouit également d'une excellente réputation dans les domaines de la **recherche scientifique** et de **l'enseignement**. La **formation professionnelle**, notamment le système dual pratiqué en Suisse, continue de faire l'objet d'un intérêt des milieux politiques et des acteurs économiques.

6. Annexes

Annexe 1 : Structure de l'économie belge

	2014	2019
Répartition du PIB (%)		
Secteur primaire	0.6	0.4
Secteur manufacturier	19.7	19.0
Services	69.2	69.7
- <i>dont services publics</i>	13.4	12.8
Autre	10.5	10.8
Répartition de l'emploi (%)		
Secteur primaire	1.3	1.2
Secteur manufacturier	18.3	17.4
Services	80.4	81.4
- <i>dont services publics</i>	17.9	17.3

Source : Institut des Comptes Nationaux / BNB

Annexe 2 : Principales données économiques

	2018	2019	2020 ^e
PIB (USD mia)*	556	573	536
PIB/habitant (USD)**	46'695	45'175	45'979
Taux de croissance (% du PIB)*	1.5	1.4	-6,9
Taux d'inflation (%)*	2.3	1.3	0.2
Taux de chômage (%)*	5.9	5.3	7.3
Solde budgétaire (% du PIB)*	-0.7	-1.6	-8.8
Solde des transactions courantes (% du PIB)*	-1.3	-1.2	-0.7
Dette extérieure totale (% du PIB)***	100.0	99.0	99.5
Service de la dette ***	2.1	1.9	1.8

* Source: FMI, [World Economic Outlook Database \(April 2020\)](#)

** Source: FMI, [World Economic Outlook Database \(October 2019\)](#)

*** Source: FMI, [Article IV Consultation, March 2020](#)

Annexe 3 : Partenaires commerciaux 2019

Perspective selon le pays de résidence : Belgique

Rang	Pays	Exportations ¹ <i>par le pays de résidence (€ millions)</i>	Part	Var.	Rang	Pays	Importations ¹ <i>par le pays de résidence (€ millions)</i>	Part	Var.
1	Allemagne	71'073	17.9%	-1.3%	1	Pays-Bas	66'158	17.4%	-4.3%
2	France	55'929	14.1%	-2.5%	2	Allemagne	50'332	13.2%	-0.2%
3	Pays-Bas	47'905	12.1%	-1.3%	3	France	37'097	9.7%	2.1%
4	Royaume-Uni	30'287	7.7%	-3.2%	4	USA	28'706	7.5%	9.2%
5	USA	24'699	6.2%	15.2%	5	Irlande	17'206	4.5%	-13.0%
6	Italie	19'726	4.9%	-3.0%	6	Royaume-Uni	16'835	4.4%	-5.9%
7	Espagne	11'128	2.8%	0.2%	7	Chine	16'760	4.4%	9.6%
8	Pologne	8'776	2.2%	4.1%	8	Italie	13'843	3.6%	4.8%
9	Chine	7'104	1.8%	2.1%	9	Japon	11'185	2.9%	20.1%
10	Luxembourg	7'071	1.8%	7.7%	10	Espagne	8'859	2.3%	3.1%
13	Suisse	5'835	1.5%	12.3%	11	Suisse	8'838	2.3%	52.6%
	UE	288'124	72.5%	-0.4%		UE	244'716	69.2%	-1.6%
	Total	397'550	100.0%	0.2%		Total	380'980	100.0%	-1.0%

[Source : BNB, Statistique du commerce extérieur](#)

¹ Chiffres provisoires.

Annexe 4 : Echanges commerciaux 2019

Evolution des échanges (Total 1)⁹

	Export (Mio. CHF)	Variation* (%)	Import (Mio. CHF)	Variation* (%)	Solde (en Mio.)	Volume (en Mio.)	Variation* (%)
2013	5'186	10.7	3'863	-10.2	1'323	9'049	0.7
2014	5'616	8.3	3'455	-10.6	2'161	9'071	0.2
2015	5'231	-6.9	2'919	-15.5	2'312	8'149	-10.2
2016	5'843	11.7	2'976	1.9	2'868	8'819	8.2
2017	4'130	-29.3	3'323	11.7	807	7'454	-15.5
2018	4'150	0.5	3'295	-0.9	855	7'445	-0.1
2019	4'366	5.2	3'574	8.5	792	7'940	6.6

* Variation (%) par rapport à la période de l'année précédente.

Evolution des échanges avec le commerce de l'or (Total 2)¹⁰

	Export (Mio. CHF)	Variation* (%)	Import (Mio. CHF)	Variation* (%)	Solde (en Mio.)	Volume (en Mio.)	Variation* (%)
2013	5'397	8.1	5'616	-29.4	-219	11'013	-14.9
2014	5'852	8.4	4'612	-17.9	1'239	10'464	-5
2015	5'608	-4.2	4'631	0.4	977	10'240	-2.1
2016	6'094	8.7	4'801	3.7	1'293	10'895	6.4
2017	4'393	-27.9	4'961	3.3	-567	9'354	-14.1
2018	4'394	0.0	5'085	2.5	-691	9'479	1.3
2019	4'662	6.1	5'496	8.1	-834	10'159	7.2

* Variation (%) par rapport à la période de l'année précédente.

Répartition par produits (Total 2)¹¹

Exportations	2018 (% du total)	2019 (% du total)
1. Produits chimiques et pharmaceutiques	51	48
2. Instruments de précision, horlogerie et bijouterie	20	20
3. Machines, appareils, électronique	8	8
4. Produits agricoles	8	7

Importations	2018 (% du total)	2019 (% du total)
1. Pierres et métaux précieux, bijouterie	38	34
2. Produits chimiques et pharmaceutiques	14	19
3. Produits énergétiques	14	12
4. Véhicules	9	7

⁹ Source : [Administration fédérale des douanes AFD](#), Total "conjoncture" (total 1): sans l'or en barres et autres métaux précieux, les monnaies, les pierres précieuses et gemmes, ni les objets d'art et antiquités.

¹⁰ Source : [Administration fédérale des douanes AFD](#), Total général (total 2): avec l'or en barres et autres métaux précieux, les monnaies, les pierres précieuses et gemmes ainsi que les objets d'art et les antiquités.

¹¹ Source: Swiss-Impex, répartition selon la nature des marchandises

Annexe 5 : Principaux pays investisseurs

Principaux pays investisseurs 2018

Rang	Pays	Investissements directs (€ mio., stock)	Part	Variation (stock)	Flux (€ mio.)
1	France	161'521	33.9%	- 0.6%	11'031
2	Pays-Bas	95'595	20.1%	- 4.8%	-202
3	Luxembourg	81'655	17.1%	- 13.7%	-7'188
4	Allemagne	33'827	7.1%	+ 9.7%	-731
5	Etats-Unis	27'481	5.8%	+ 23.9%	11'117
6	Royaume-Uni	22'362	4.7%	+ 3.7%	-460
7	Japon	14'922	3.1%	+ 6.2%	1'845
8	Suisse	9'549	2.0%	- 9.7%	-85
9	Suède	4'468	0.9%	-59.1%	-8'433
10	Italie	3'406	0.7%	n/a	-2'308
	UE	415'199	87.1%	- 3.8%	-4'594
	Total	476'566	100%	-5.5%	15'016

Source : <https://stat.nbb.be/>